

Partie 4

Les Baladins en chiffres

Statistiques

| | |
|-------------|--|
| 1996-1997 : | 17 adhérents, 4 concerts, 435 entrées |
| 1997-1998 : | 32 adhérents, 5 concerts, 238 entrées |
| 1998-1999 : | 47 adhérents, 3 concerts, 129 entrées |
| 1999-2000 : | 46 adhérents, 5 concerts, 439 entrées |
| 2000-2001 : | 62 adhérents, 4 concerts, 336 entrées |
| 2001-2002 : | 71 adhérents, 5 concerts, 396 entrées |
| 2002-2003 : | 60 adhérents, 4 concerts, 348 entrées |
| 2003-2004 : | 74 adhérents, 6 concerts, 566 entrées |
| 2004-2005 : | 48 adhérents, 3 concerts, 226 entrées |
| 2005-2006 : | 63 adhérents, 4 concerts, 265 entrées |
| 2006-2007 : | 69 adhérents, 4 concerts, 590 entrées |
| 2007-2008 : | 74 adhérents, 3 concerts, 271 entrées |
| 2008-2009 : | 73 adhérents, 4 concerts, 376 entrées |
| 2009-2010 : | 78 adhérents, 4 concerts, 392 entrées |
| 2010-2011 : | 79 adhérents, 4 concerts, 267 entrées |
| 2011-2012 : | 96 adhérents, 8 concerts, 609 entrées |
| 2012-2013 : | 108 adhérents, 6 concerts, 454 entrées |
| 2013-2014 : | 88 adhérents, 8 concerts, 485 entrées |
| 2014-2015 : | 106 adhérents, 8 concerts, 659 entrées |
| 2015-2016 : | 112 adhérents, 8 concerts, 787 entrées |
| 2016-2017 : | 81 adhérents, 5 concerts, 442 entrées |
| 2017-2018 : | 86 adhérents, 5 concerts, 534 entrées |
| 2018-2019 : | 90 adhérents, 7 concerts, 417 entrées |

Renseignements pratiques

L'adhésion est un bon moyen moyen de soutenir nos activités de promotion de la chanson d'auteur.

Par contre, la participation aux soirées que nous organisons est sans doute le meilleur moyen de nous aider, et surtout d'aider les artistes.

Toute personne peut adhérer à l'association. Pour les mineurs, une autorisation parentale est demandée.

L'adhésion n'impose rien. Tout adhérent peut proposer des services à l'association, en fonction de ses compétences et de ses disponibilités. Les aides possibles sont multiples. Quelques exemples : distribution de tracts ou d'affiches des spectacles proposés, prise en charge de la préparation d'un spectacle, conception des affiches et tracts, administration du site Internet, tenue de la caisse ou de la buvette pendant les soirées spectacles, etc.. La liste est loin d'être exhaustive. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter.

Tout adhérent peut, s'il le souhaite, se présenter en tant que membre du bureau, et pourquoi pas, de présenter pour tenir le rôle de Président, Vice-président, Trésorier, Trésorier-adjoint, Secrétaire ou Secrétaire-adjoint.

Une Assemblée Générale annuelle rassemble tous les adhérents. C'est un temps fort qui permet de faire le point sur la gestion et les activités de l'association. Il est important que chacun y participe.

L'adhésion coûte 10 euros par personne physique. Elle donne droit à un tarif préférentiel sur tous les spectacles organisés par notre association.

L'année de référence couvre la période du 1er septembre au 31 août de l'année suivante. La cotisation doit être versée avant le 31 décembre de l'année en cours. Une carte d'adhésion est délivrée aux bénéficiaires.

Un tarif spécial est accordé aux étudiants ainsi qu'aux bénéficiaires du RSA

La gratuité des spectacles est accordée aux moins de 18 ans.

Pour tout renseignement, contacter :

Association 'Les Baladins' - 34, rue du Mont - 54710 LUDRES

Tél. : 03.83.25.87.16

Adresse Internet : <http://www.lesbaladins.fr>

Adresse électronique : contact@lesbaladins.fr